
**Comité préparatoire pour la Conférence des
Parties chargée d'examiner le Traité sur la
non-prolifération des armes nucléaires en 2010**

15 juillet 2009
Français
Original : anglais

Compte rendu analytique de la 16^e réunion*

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 15 mai 2009 à 10 heures.

Président : M. Chidyausiku (Zimbabwe)

Sommaire

Adoption du rapport final du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010

Clôture de la session

* Aucun compte rendu analytique n'a été publié pour les 8^e à 15^e réunions.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Elles doivent être envoyées au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, dans la semaine suivant la date du présent document.

Les rectifications au compte rendu de la présente réunion et d'autres réunions seront publiées dans un rectificatif.



La séance est ouverte à 10 h 10.

La séance est suspendue à 10 h 20.

La séance est reprise à 12 h 10.

Adoption du rapport final du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 (NPT/CONF.2010/PC.III/CRP.7)

1. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de rapport du Comité préparatoire concernant sa troisième session. Ce projet de rapport est contenu dans le document et suggère que le Comité l'adopte paragraphe par paragraphe.

Paragraphes 1 à 4

2. *Les paragraphes 1 à 4 sont adoptés.*

Paragraphe 5

3. **M. Owade** (Kenya) qui que, pour une question de cohérence, le nom du président au paragraphe 5 devrait être suivi du nom de son pays, le Zimbabwe, placé entre parenthèses.

4. *Le paragraphe 5 tel qu'amendé est adopté.*

Paragraphes 6 à 9

5. *Les paragraphes 6 à 9 sont adoptés.*

Paragraphe 10

6. **Le Président** dit que le nom de deux pays, le Tadjikistan et le Togo, doit être ajouté à la liste des pays dont des délégations ont participé à une ou plusieurs sessions du Comité préparatoire. En conséquence, le nombre de pays indiqué dans ce paragraphe doit également modifier de 132 à 134.

7. *Le paragraphe 10 tel qu'amendé est adopté.*

Paragraphes 11 à 38

8. *Les paragraphes 11 à 38 sont adoptés.*

9. *Le rapport du Comité préparatoire dans son ensemble, tel qu'amendé, est adopté.*

Clôture de la session

10. *Après un échange de politesses, dans le cadre duquel M. Ruddyard (Indonésie), M. Klucký (République tchèque) et M. Baublys (Lituanie) s'expriment respectivement au nom du Mouvement des pays non alignés, de l'Union européenne et du Groupe des États d'Europe orientale et M. Duncan (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Onemola (Nigeria) et M. Danon (France) formulant également des remarques, le Président déclare close la troisième session du Comité préparatoire.*

La séance est levée à 12 h 45.